



Participation de VON au dépistage du 2019-nCoV à la base de Trenton
Questions fréquentes
Le 18 février 2020

1. Pourquoi VON Canada va-t-il participer à cette intervention?

L'Agence de santé publique du Canada a fait appel à VON pour aider au dépistage du nouveau corona2019-nCoV parmi les personnes rapatriées et mises en quarantaine à la base des FAC de Trenton. Cette demande témoigne de la haute compétence de nos équipes et de la confiance que nous accordent nos partenaires, y compris les pouvoirs publics.

2. Quelles seront les tâches assignées au personnel de VON auprès des personnes rapatriées?

Le personnel infirmier de VON participera au dépistage en examinant chaque rapatrié-e deux fois par jour pendant les 14 jours de la quarantaine.

3. Cela va-t-il affecter les services normalement fournis par VON à Trenton?

Non, les services et soins que nous fournissons à nos client-es dans la région de Trenton ne seront pas affectés.

4. De quels appuis bénéficient les membres du personnel de VON qui participent au dépistage à la base de Trenton?

Les employé-es de VON se conformeront aux directives de l'Agence de santé publique du Canada et de ses agents sur place.

La sécurité et le bien-être de nos employé-es et client-es est une priorité absolue pour VON. Nous avons remis à notre personnel affecté à la base de Trenton une liste et des ressources qui l'aidera à se protéger efficacement. Notre équipe prend toutes les précautions utiles, y compris le port de vêtements de protection et l'auto-surveillance constante de l'état de santé.

5. Combien d'employé-es de VON seront affectés à la base militaire de Trenton?

Leur nombre dépendra des besoins sur place, mais nous prévoyons un maximum de sept infirmiers ou infirmières par jour.

6. L'état de santé des employé-es de VON affectés à la base de Trenton sera-t-il surveillé?

Oui. Les employé-es de VON suivront scrupuleusement les directives de l'Agence de santé publique du Canada pour la protection du personnel soignant.